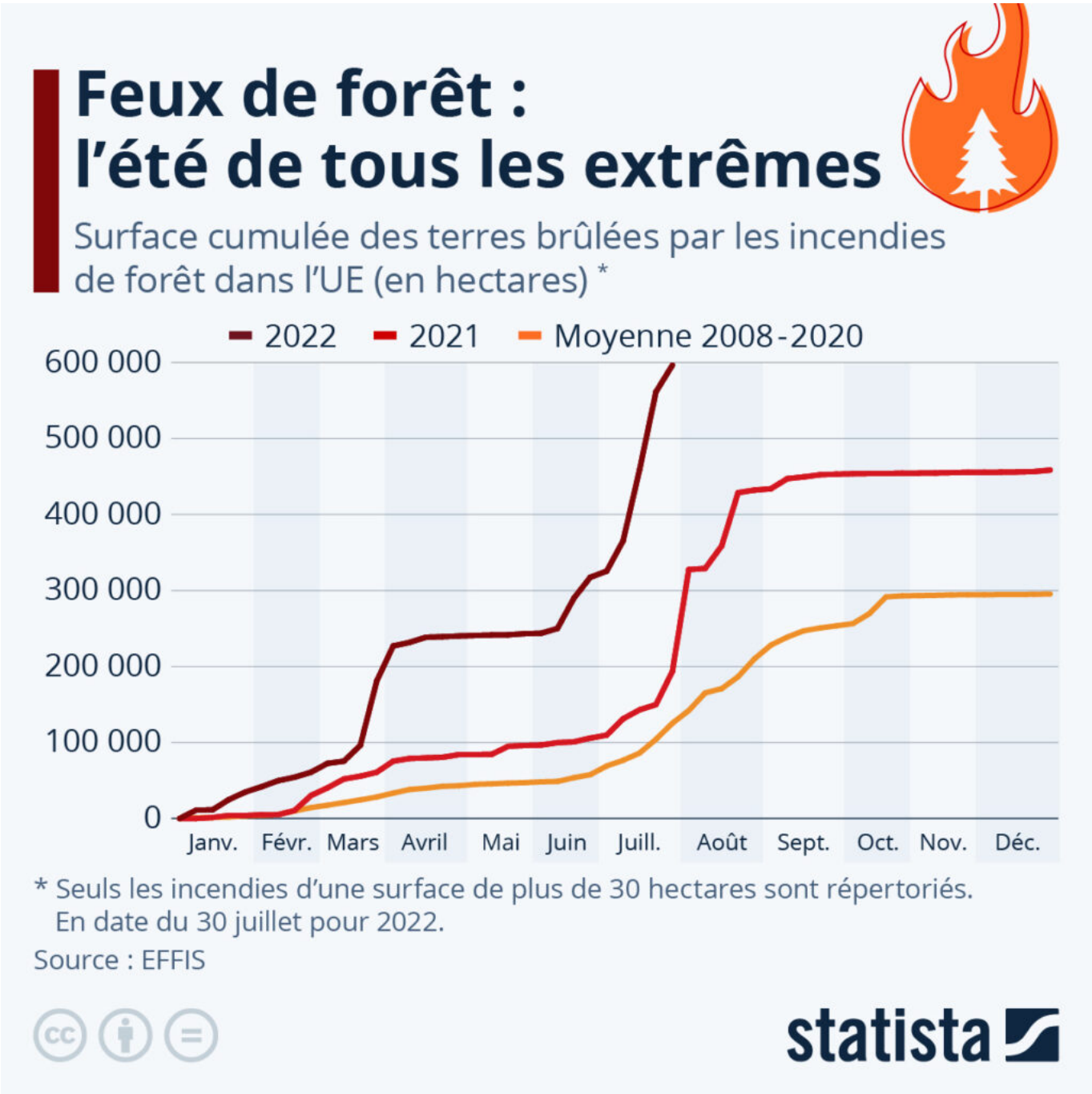
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

La forêt européenne brûle



Début août, le constat est déjà clair : 2022 est une année record sur le front des incendies de forêt en

Ecrit par le 1 novembre 2026

Europe. Selon les données du Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), du 1er janvier au 30 juillet, 600 000 hectares sont partis en fumée dans l'Union européenne – dont plus de la moitié rien qu'au cours des deux derniers mois. Comme le met en avant notre graphique, la superficie de forêts brûlées dans la région est déjà deux fois plus importante que la moyenne mesurée sur une année entière entre 2008 et 2020.

Pour le moment, trois pays concentrent plus de la moitié des surfaces affectées : l'Espagne (38 %), le Portugal (9 %) et la France (8 %). Comme le suggèrent les données de notre graphique, le risque d'incendie reste élevé pour les prochaines semaines sur l'ensemble du continent, la saison des feux de forêt dans l'hémisphère nord ne touchant généralement à sa fin que vers l'arrivée de l'automne.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Incendie, pollution, sécheresse : le Vaucluse en alerte

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



En raison des conditions météorologiques prévues aujourd'hui, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé. Par conséquent, l'accès aux massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance est uniquement possible de 5h à 12h.

A titre dérogatoire, les sites suivants seront ouverts de 5h à 20h :

- Le colorado provençal à Rustrel, sur le site du sentier du Sahara ;
- La cédraie du Petit Luberon sur la partie balisée (communes de Bonnieux et Lacoste) ;
- Le vallon de l'Aiguebrun à Buoux.

En revanche, pour les massifs de Bollène-Uchaux, de Rasteau-Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux, l'accès est libre toute la journée.

Pollution de l'air par l'ozone
Dans le département de Vaucluse, la concentration d'ozone dans l'atmosphère a atteint le seuil d'information et de recommandation prévu par les procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution de l'air.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Par délégation du préfet, AtmoSud, association agréée par l'Etat pour la surveillance de la qualité de l'air, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation de la procédure préfectorale d'information et de recommandation, aujourd'hui mercredi 3 août.

Outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population, en particulier pour les personnes sensibles, le préfet de Vaucluse, décide le renforcement :

- Des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- Des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- De la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- Des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- Contrôles du respect des prescriptions relatives aux installations classées protection de l'environnement (ICPE) ;
- Des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Aggravation de la sécheresse
Depuis le début de l'année, le département de Vaucluse, comme l'ensemble de la région Paca, connaît un déficit pluviométrique exceptionnel. Ce dernier est le plus grave observé sur la région d'Avignon depuis les premiers relevés en 1871. Avec seulement 2 mm de pluie, le mois de juillet est extrêmement sec.

Dans un contexte estival d'augmentation significative des besoins en eau pour l'irrigation et l'eau potable, la situation de sécheresse est fortement aggravée par une longue période de températures supérieures aux normales.

Malgré les mesures de restriction de l'usage de l'eau appliquées depuis le 20 avril, de fortes tensions sont observées avec, en particulier, des difficultés d'approvisionnement en eau potable sur les communes du plateau de Sault, une généralisation des cours d'eau en assec et une dégradation ponctuelle de la qualité des eaux de baignade.

En conséquence, après consultation des comités 'ressources en eau' du 25 juillet, le préfet de Vaucluse a décidé de renforcer les mesures de restriction de l'usage de l'eau en plaçant en situation de crise les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Eygues et de la Nesque.

En situation de crise, les arrêtés-cadres 'sécheresse' prévoient, les mesures de restriction de l'usage de l'eau suivantes :

Pour les collectivités publiques (indépendamment de l'origine de l'eau) :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

- L'interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts et les ronds-points ;
- L'interdiction d'arroser les stades et les espaces sportifs ;
- L'interdiction de laver à l'eau les voiries, terrasses et façades ;
- La fermeture des fontaines sauf celles fonctionnant en circuit fermé ;
- L'interdiction de vidange des piscines collectives.

Pour les particuliers (indépendamment de l'origine de l'eau) :

- L'interdiction d'arroser les pelouses et jardin potager ;
- L'interdiction de remplir et de remettre à niveau les piscines ;
- L'interdiction de laver les véhicules chez les particuliers et dans les stations de lavage professionnelles sauf impératif sanitaire.

Pour les entreprises :

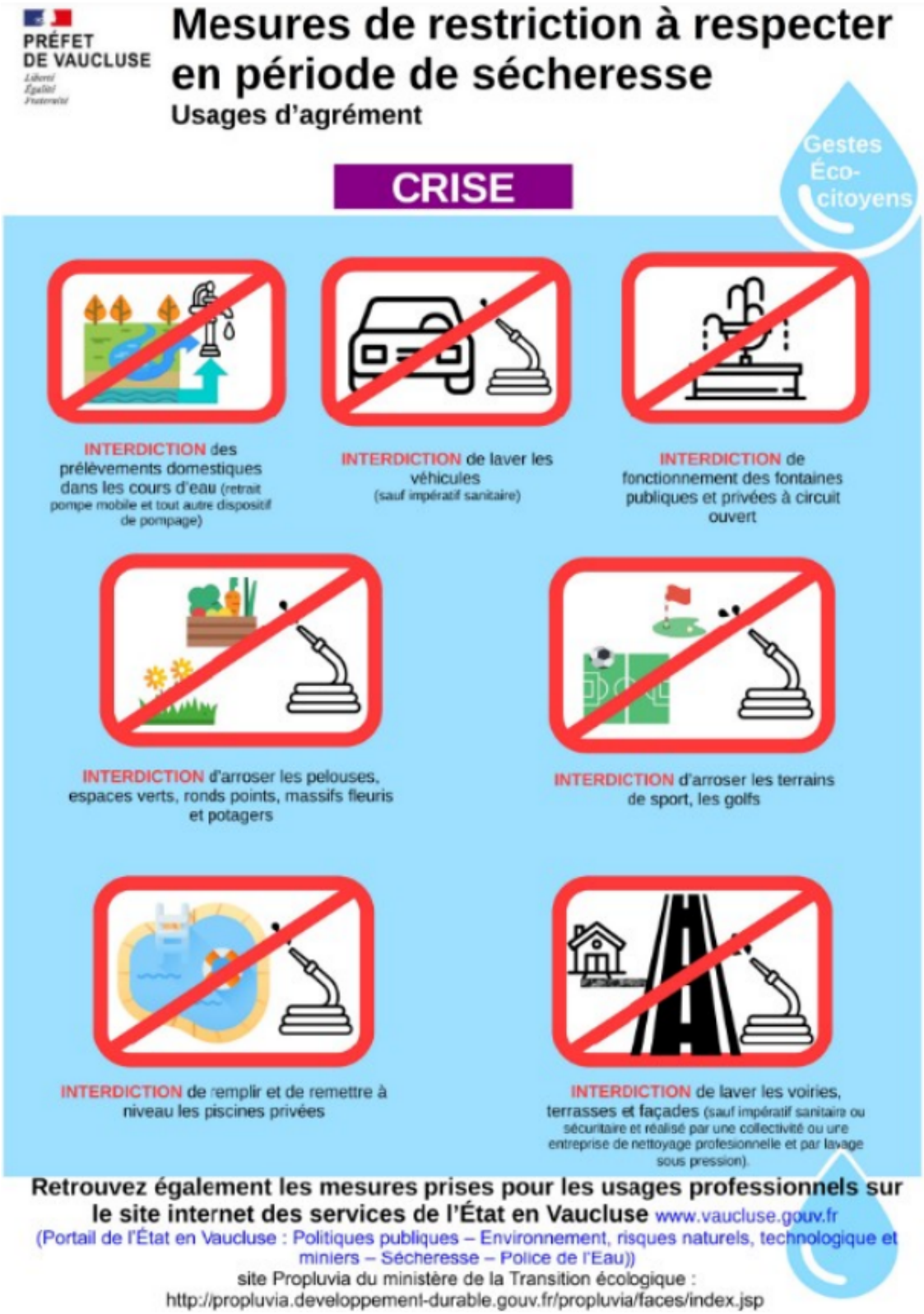
- L'interdiction de laver à l'eau, les voiries, terrasses et façades ;
- L'interdiction d'arroser les golfs, y compris les greens ;
- L'application des mesures de restriction d'eau prévues dans les arrêtés préfectoraux d'autorisation des installations classées (ICPE) ;
- En cas de nécessité, l'interdiction de prélever peut-être décidée par le préfet.

Pour les exploitants agricoles :

- L'interdiction d'alimenter les canaux gravitaires sauf pour les prélèvements collectifs réalisés à partir de la Durance ;
- L'irrigation des cultures est interdite même par des systèmes d'irrigation localisée (goutte à goutte, micro-aspersion, par exemple) sauf pour l'irrigation des cultures suivantes de 19h à 9h : semences, horticulture, maraîchage, culture légumières, pépinières agricoles, jeunes plants de moins de 1 an pour les cultures pérennes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Mesures de restriction à respecter en période crise. © DR

Par ailleurs, le bassin de la Durance est placé en situation d'alerte renforcée au même niveau de restriction que les bassins des Sorgues, du Sud-Luberon, du Calavon-médian, du Calavon-amont et du Sud-Ouest du Mont Ventoux. Le bassin de Meyne est placé en situation d'alerte. Seul le bassin du Rhône est maintenu en situation de vigilance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



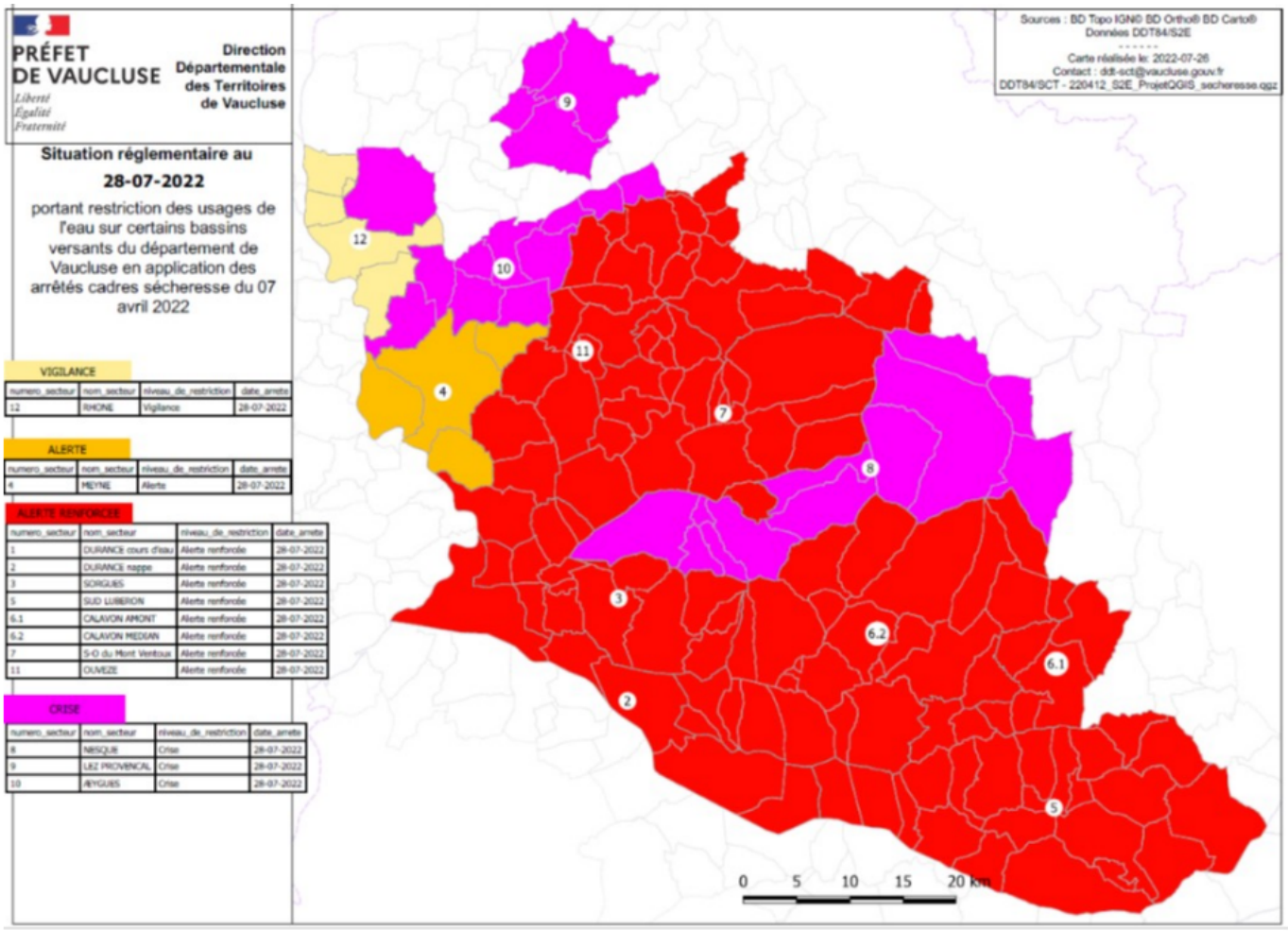
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Mesures de restriction à respecter en alerte renforcée. © DR

Les différents niveaux d'alerte sécheresse en Vaucluse sont définis ci-dessous.



Cartographie de la DDT mentionnant les différents niveaux d'alerte sécheresse de Vaucluse. © DR

Le préfet fait appel à la vigilance et au civisme de chacune et de chacun pour appliquer toutes les mesures de restriction. D'une manière générale, il demande aux collectivités, aux entreprises, aux particuliers et plus généralement à l'ensemble des usagers, d'adopter un comportement quotidien solidaire de la ressource en eau en réduisant au maximum sa consommation d'eau.

Afin de s'assurer du respect des mesures de restriction, les contrôles effectués par les services de l'Etat, déjà en vigueur depuis plusieurs semaines, seront renforcés. Ils concerneront tous les usagers, professionnels et particuliers. Tout contrevenant aux restrictions prévues par les arrêtés préfectoraux 'sécheresse' s'expose à une contravention de 5e classe, jusqu'à 1 500 € d'amende.

Pour toute information complémentaire rendez-vous sur www.vaucluse.gouv.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

J.R.

Incendie de la Montagnette, ce que Barbentane a vécu les 14 et 18 juillet 2022



Jean-Christophe Daudet, le maire de Barbentane a convoqué un Conseil municipal extraordinaire mercredi 27 juillet en soirée. Objectif : Obtenir l'accord du Conseil municipal pour porter plainte contre X suite aux 1 400 hectares de la Montagnette ravagés par le feu causé par les étincelles des freins d'un train. Le maire, les pompiers, les professionnels de l'ONF (Office national des forêts) ont fait le point sur la situation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Autour de la table, de nombreux conseillers municipaux, le maire Jean-Christophe Daudet, deux sapeurs-pompiers du 13 et trois membres de l'ONF (Office national des forêts) sont venus témoigner. Après que l'ensemble de la salle se soit levée pour rendre hommage à l'adjudant-chef Martial Morin, pompier, décédé le 25 juillet suite à son intervention dans l'incendie de la Montagnette, Nicolas Rabouin Chef du centre de secours Principal d'Arles- SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) 13 Arles, Provence-Alpes-Côte d'Azur témoigne de ce qui s'est passé.



Commandant Nicolas Rabouin, sapeur-pompier

Témoignage du commandant Nicolas Rabouin, sapeur-pompier

«Vous le verrez avec l'Hérault, l'Ardèche, dès que l'on a des feux multiples, tout devient compliqué, entame le commandant Nicolas Rabouin. Dès que l'on a un feu, on dépêche, sur place, un engin qui évalue la situation, demande des renforts et rend compte au Codis (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours). C'est le capitaine Pascal Chauvet qui, étant sur place, prendra le Commandement des opérations de secours (Cos). Nous étions sur plus de 60 jours sans pluie et un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

dessèchement des végétaux qui correspond à une végétation de fin août.»

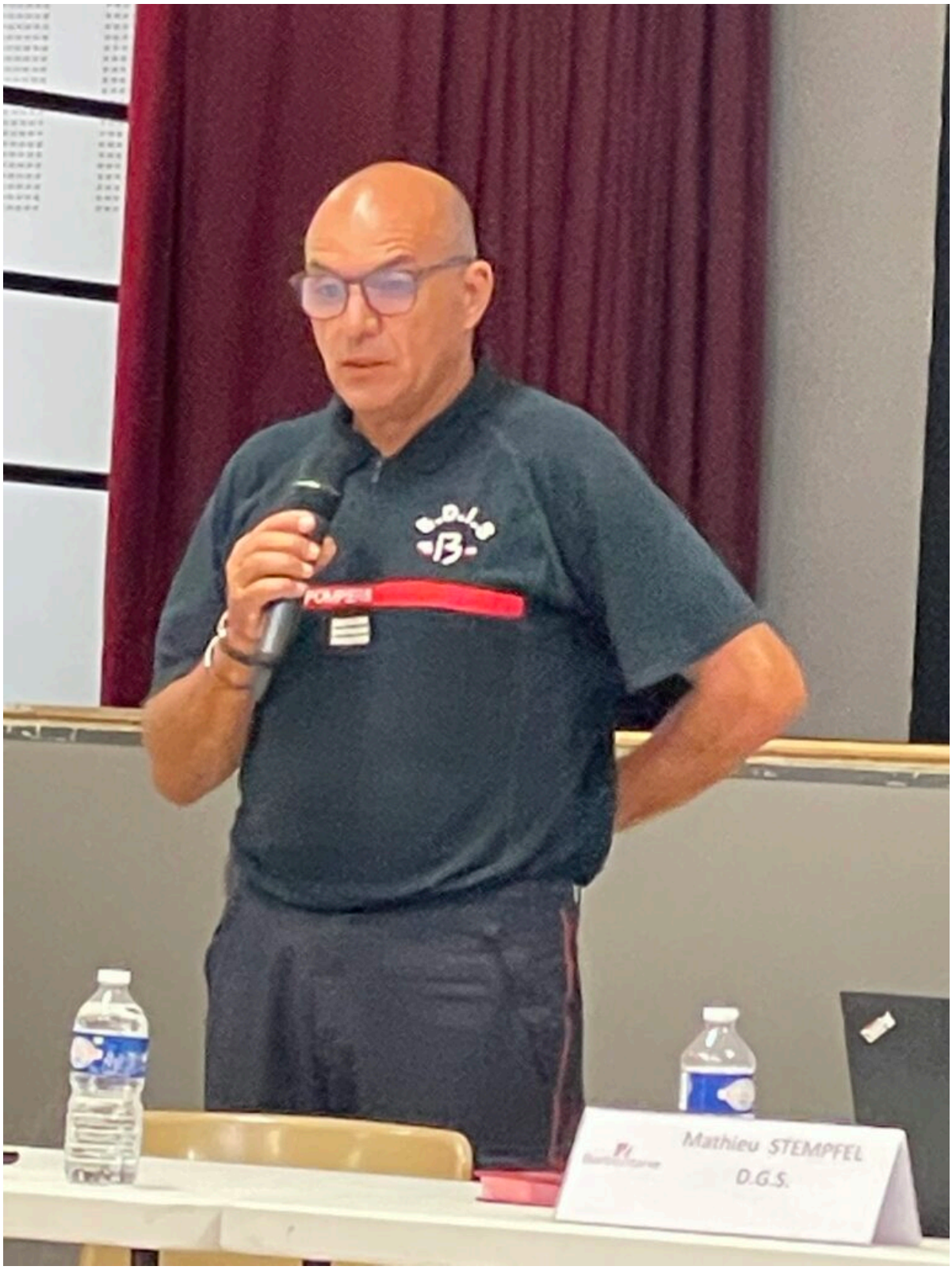
Une défense sur 3 principes
«Nous défendons en priorité les personnes, les biens puis l'environnement. C'est ce que nous avons fait. Tous les engins ont donc été d'abord absorbés par la défense des maisons avec les problèmes d'accès, de manque d'eau pour, ensuite, pouvoir de lutter contre l'incendie. Lorsque le débroussaillement avait été fait un seul camion de pompier était nécessaire pour défendre la maison mais lorsque celui-ci n'avait pas été fait, alors trois camions de pompier étaient nécessaires, empêchant d'autres maisons d'être plus vite protégées, » détaille Nicolas Rabouin.

Un feu explosif
«La zone qui a brûlé n'avait jamais été, auparavant, atteinte. Nous étions sur des plantations matures, des grands arbres, des massifs non débroussaillés -ce qui convient à la nature-, c'est là que le feu a pris sa vitesse avec plus de 2,5km/h, car le feu génère son propre vent, sa propre énergie. Il possède des sautes -des braises- projetées à plus de 400m. Les Bouisses, Saint-Roch, le Mas de la Dame, le mas Ferrier, la route des carrières étaient les enjeux à protéger.»

Les points chauds
«Le 15 juillet au matin les lisières -périphéries du feu entre la zone verte et la zone brûlée- n'étaient toujours pas stabilisées. Les points chauds, comme les souches d'arbres, peuvent le demeurer plus de 10 jours, même si la zone est noyée sous l'eau. L'incendie a repris le 18 juillet avec un vent de Mistral en direction de Graveson. Les champs d'oliviers de 200 pieds réputés pour être résistants, ont été anéantis. Nous avons du tout recommencer, sécuriser à nouveau les biens, confiner ou évacuer, mettre en sécurité les randonneurs…»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Capitaine Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette

Témoignage de Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette
«Le 14 juillet, lorsque j'arrive, détaille le Capitaine des pompiers Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette, le feu s'était déclaré de part et d'autre de la voie SNCF, sur la route de Graveson. Le feu arrive à Graveson où se tiennent les maisons. Ma préoccupation ? La sécurité des personnes et des biens. Je vois un Dash (canadair) dans le ciel et un hélicoptère en renfort, -l'équivalent d'un pélican (canadair)- qui vient renforcer notre dispositif. Le feu monte le long du Massif de la Montagnette et prend la direction de Saint Michel de Frigolet. Je crains que le feu aille sur les carrières, arrive au quartier qui comprend l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la Raphaëlle. Je m'entretiens avec le maire. Je lui dis que le feu arrive route de la gare et va atteindre Saint-Joseph. Nous procédons à l'évacuation totale du quartier.»

Préparation aux scénarii-catastrophes
«Chaque année nous travaillons à des scénarii catastrophes pour être rodés à ces types de feux explosifs, alimentés par la sécheresse et dotés de vitesses de propagation antérieurement peu vues resitue Pascal Chauvet. J'ai 42 ans de métiers et je n'avais auparavant pas été confronté à de telles vitesses. Alors que je roulais à plus de 80 km/h le feu était déjà là.»

Témoignage de Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane
«Nous avons eu à faire à des hommes et des femmes exceptionnels, a entamé Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane. J'ai vu des choses hallucinantes : organisation, efficacité, implication. C'est grâce aux pompiers si le village a été sauvé. Vous avez notre reconnaissance éternelle. » Toute la salle, très émue, applaudit les pompiers.

Des habitants actifs et solidaires
«Tout ce que vous avez fait, dans les quartiers, pour nous sapeurs-pompiers, on ne l'a jamais eu, reprend, la voix troublée, le Capitaine Pascal Chauvet. Nous donner à manger, à boire. Les pompiers des Bouches-du-Rhône n'avaient jamais vécu un tel soutien. Je tiens, de la part de tous les pompiers, à tous vous remercier. »

Vite, répondre à toutes les demandes
A l'issue de la séance du Conseil municipal, une élue révèle à quel point tous les habitants ont été solidaires apportant leur soutien entre eux et surtout aux acteurs de la lutte contre l'incendie en apportant des boissons fraîches et chaudes, de la nourriture, des aides de toute nature afin de les soutenir dans leur combat contre les flammes, la chaleur et une extrême fatigue, confie-telle dans un discret sourire. «Tout ce qu'ils nous demandaient, on le faisait, ne réclamant rien à personne, allant chercher chacun dans nos maisons, ce que nous avions pour le leur donner. C'est normal parce qu'ils étaient en train de nous sauver.»

Expertise et expérience de l'ONF pour reconstruire la Montagnette
«Heureusement que nous pouvons compter sur les compétences des professionnels de l'ONF (Office national des forêts), souligne le maire Jean-Christophe Daudet, malheureusement, vous êtes de moins en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

moins nombreux. C'est politique. Alors que les moyens de l'ONF devraient être de plus en plus importants, particulièrement à l'heure où l'on veut sauver nos forêts, protéger notre planète et nos espaces arborés. Vos moyens se réduisent à la portion congrue alors que l'on a besoin de vos expertises et expériences. Nous nous appuierons sur vous et le Pidaf (Plan intercommunal de débroussaillement et d'aménagement forestier) pour procéder à la reconstruction de la Montagnette. Pouvez-vous nous dire comment reconstruire, régénérer cette Montagnette ? »



Jean-marc Lagarrigue de l'ONF

Jean-Marc Lagarrigue, responsable de l'Unité territoriale Alpilles Collines Provençales
«L'ONF est gestionnaire des forêts communales de Barbentane, intervient en assistance technique du Pidaf, en amont et en prévention. L'été, nous intervenons auprès des pompiers sous l'autorité du préfet, en matière de patrouille de surveillance et de mission de police judiciaire auprès des gendarmes et les pompiers.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les chiffres

Verdict ? «1 400 hectares de forêt brûlés sur le massif de la Montagnette qui en compte 3 800. Sur la forêt communale de Barbentane qui se déploie sur 638 ha, 358 ha ont brûlé. C'est catastrophique et cela aura un impact particulier sur la commune et l'ensemble de la forêt. Notre rôle ? Accompagner la commune dans la suite. Le premier principe ? Sécuriser. Procéder aux abattages des arbres sur la route de Frigolet. Remettre à niveau les obligations légales de débroussaillement le long des routes. Notre rôle est aussi de donner des éléments de décision au maire. Nous allons faire un diagnostic général de l'impact en matière de sécurité, de risques naturels induits : crues et coulées de boue, érosion, mouvements de terrain (les racines des arbres ne retenant plus la terre), de chute de blocs. Il nous faudra sécuriser les axes principaux puis secondaires. C'est la raison pour laquelle le massif est fermé au public, car les arbres brûlés peuvent tomber à tout moment.»

La restauration ? Résultat dans 30 à 40 ans !

«Ensuite nous précèderons à la restauration de l'espace incendié avec l'abattage et l'enlèvement des bois brûlés. Notre intérêt sera aussi d'observer la nature pour voir ce qu'elle donnera et l'accompagner. Le pin d'Alep aura semé ses graines, c'est une espèce pionnière bien adaptée aux feux. Il sera le premier à reconstituer la forêt pour que les autres espèces de feuillus s'installent à la suite. Nous sommes dans des cycles longs et c'est dans 30 à 40 ans que l'on verra le résultat.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Luc Vénot, de l'ONF

Retour d'expérience incendie Luc Vénot, coordinateur DFCI à L'ONF
«Notre rôle est d'éviter la catastrophe dans la catastrophe avance Luc Vénot, coordinateur DFCI (Défense des forêts contre les incendies) à L'ONF. On ne se rend pas compte des services que nous rend la forêt. En région méditerranéenne où il pleut rarement, la forêt joue le rôle d'éponge absorbant une pluie courte, drue et très abondante qui tombe violemment pour en restituer, ensuite, l'eau doucement. Là, malheureusement, les sols ont perdu cette protection végétale. Il faudra diagnostiquer des points de faiblesse. Les arbres commenceront à tomber au bout d'un an, un an et demi. Les risques d'érosion pourront menacer des secteurs d'habitation ou des voies très fréquentées. Le massif ne pourra pas rester éternellement fermé car il répond à un besoin social, nous devrons sécuriser les chemins de randonnées, les pistes les plus fréquentées, protéger les sols des espaces les plus pentus. Dans les mois qui viennent nous vivront une prolifération des insectes xylophages, attirés par les bois brûlés qui pourront gravement fragiliser les arbres blessés.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Gabriel Chauvet, conseiller municipal

Gabriel Chauvet, conseiller municipal délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs
«Les pics d'incendies se sont déroulés les 14 avec le départ de feu et 18 juillet avec la reprise qui menaçait, relate Gabriel Chauvet, conseiller municipal délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs. Nous avons mis en place et actualisé le plan communal de sauvegarde. Ce document identifie les risques et les crises, détient des fiches techniques et la mise en œuvre du poste de commandement communal à la mairie. Les actions se sont révélées plutôt positives parce que le document était à jour.»

Le poste de commandement de la mairie
«Le poste de commandement a été activé le 14 juillet 1h30 environ après le début de l'incendie et jusqu'à la reprise de celui-ci le 18 juillet. La présence d'un officier de liaison du Sdis à nos côtés a été fort appréciée pour la circulation de l'information. Depuis 2018, nous avons l'habitude de communiquer sur les alertes météo ; les conditions d'accès au massif forestier, ce qui nous a permis de communiquer des messages d'alerte aux populations dès les premiers départs de feu, sur l'évolution du sinistre, les consignes à tenir et donner à voir des photos illustratives. La population avait besoin de savoir où se déroulait l'incendie et quel était son niveau d'évolution. Nous avons touché de 10 à 111 000 personnes. Nous nous sommes mis sur des pages thématiques comme face book 13 et Feux de forêts afin qu'ils soient nos ambassadeurs en cas de communication de crise.»

Un logiciel d'alerte
«Nous avons utilisé, pour la 1re fois, notre service d'alerte hébergé acquis en 2017 qui nous permet d'envoyer des sms et messages d'alerte vocaux aux personnes qui n'utilisent pas les réseaux sociaux. 2 000 personnes ont été touchées par les messages vocaux et 600 par sms. Nous ferons très prochainement le point avec les Barbentanais pour qu'ils puissent s'inscrire sur le face book de la Ville. Le post sur la reprise de feu le 18 juillet a été vu par 60 000 personnes. La salle des fêtes a été ouverte en permanence après le 14 juillet pour l'accueil des pompiers et deux fois en tant que centre d'accueil et de regroupement.»

La Croix rouge
«Nous avons fait appel à la Croix rouge française pour les lits et leurs bénévoles. Ils ont été d'une aide très précieuse et l'ensemble des personnes accueillies a salué leur bienveillance et professionnalisme, se rappelle le conseiller municipal. Nous réitèrerons notre convention de partenariat avec elle. Ce temps de crise nous a montré à quel point le village entier s'est fédéré. Nous avons observé une très forte mobilisation de notre réserve communale, police municipale et services techniques qui ont accompagné les pompiers avec 4 à 6 hommes sur le terrain de 11h à minuit tous les jours, 2 500 km ont été parcourus par nos véhicules à sillonner le massif, à traiter les souches, à guider les pompiers, à participer aux évacuations des MFR (Maisons familiales et rurales) et des habitations, à passer des messages d'alerte.»

Des crises dans la crise, la rupture d'eau
«Le 15 juillet à 3h du matin nous nous sommes aperçu qu'il n'y avait plus d'eau dans le village. Le réservoir de 500m3 avec une réalimentation à 50m3/h ne pouvait plus faire face. Nous avions vécu pour la 1re fois un sinistre de grande ampleur et l'incendie n'était pas encore fixé. Nous avons organisé deux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

points de ravitaillement en eau et distribué des bouteilles. Nous nous sommes mis en relation avec la Saur (société de gestion d'eau) et avec le commandant des opérations de secours pour qu'il puisse limiter la consommation d'eau sur les poteaux incendie, chaque poteau représentant une consommation de 60m3/h, l'alimentation dans le château d'eau étant de 53m3/h. Hors les pics des 14 et 18 juillet, nous avons pu avoir accès à l'eau. Nous intègrerons ce problème de rupture d'eau dans le plan de sauvegarde et allons revoir notre réseau d'eau. Nous devrons également travailler sur les ruptures électriques -2 lignes hautes tensions RTE coupées-, les quartiers qui n'ont pas d'autre eau que leur forage pouvant être impactés par les ruptures électriques.»

Un travail de tous les services

«Cette problématique est récurrente lors de gros incendie, précise le commandant des pompiers Nicolas Rabouin. Ces importantes opérations sont aussi celles de l'interservices avec les réserves communales dont certaines viennent de loin, les services municipaux, sans oublier les sociétés d'eau, EDF, Enedis, la SNCF, qui sont toujours présentes dès que l'on arrive sur des réseaux, la Police, la police municipale, la gendarmerie, l'ONF qui participe à la lutte, la direction des routes. Les PC (Postes de commandements) sont en temps de crise de vraies ruches.»

Risque de ruissellement et obligation de débroussaillage

«Nous avons identifié des zones de ruissellement dans le massif et sur le pourtour du village, reprend Gabriel Chauvet. Nous avons des zones plus vulnérables qui peuvent donner lieu à des coulées de boue, à des mouvements de terrain en centre-ville, à Voulongue, aux carrières, au Petit Castel… Nous entamons un plan pluriannuel de gestion des obligations légales de débroussaillement. Dans un premier temps, avec une cartographie et une identification des risques, puis via des réunions d'information, des courriers, des visites de diagnostique et de contrôle afin que les propriétaires puissent mettre en place ces OLD (Obligations légales de débroussaillage). Le feu s'arrête aux portes des maisons lorsque le terrain est bien débroussaillé.»

Plainte contre X

Le Conseil municipal a donné son accord pour que le maire de Barbentane, Jean-Christophe Daudet puisse ester en justice et porter plainte contre X. Dans son allocution le maire a expliqué «qu'une information judiciaire sera ouverte et un magistrat instructeur nommé. L'édile enjoint les habitants et particuliers qui ont vu leur habitation détruite ou atteinte par le feu, mais également à celles qui sont propriétaires de parcelles de pins, chênes, ou oliviers incendiés dans la colline à également porter plainte contre X et à se constituer partie civile s'ils ont subi un préjudice personnel et direct.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane

Témoignage de Jean-Christophe Daudet
«Nous étions le 14 juillet et j'ai été pris dans une spirale infernale. Pascal Chauvet chef de centre de la Montagnette m'appelle à 16h20. Il me dit qu'il y a un départ de feu autour de la voie ferrée. Je m'y rends et vois l'étendue des dégâts. Je n'arrive plus à le joindre parce qu'il est dans des zones où le téléphone ne passe pas. J'arrive au poste de commandement et là je suis emporté par quelque chose qui me dépasse. Il faut garder son sang-froid, l'équilibre, prendre des décisions. Le préfet n'a pas pris le commandement des opérations, alors chacun des maires concernés -de Barbentane, Graveson et Boulbon- prend la direction des opérations.»

En hélico
«2h30 après je me retrouve dans un hélicoptère avec Grégory Allione, le grand patron du Sdis 13, survolant la Montagnette avec, autour, la fumée, les canadairs, les hélicos détaille Jean-Christophe Daudet. Je crains à ce moment-là que l'abbaye de Frigolet ne brûle. Même les pompiers ne le savent pas. Nous sommes très attachés au monument qui fait partie de notre culture. Et puis on vous dit qu'il va y avoir le feu à l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées). Vous pensez aux 55 résidents qui y vivent ainsi qu'au personnel. On prévient le directeur, les gens, les habitants, on leur demande de se tenir prêts à partir. On rassemble les résidents de l'Ehpad sur la grand place du village. Chacun porte un bracelet avec son nom et son prénom de crainte qu'il ne soit perdu lors de l'évacuation.»

Le bon réflexe
«Il faut savoir que le bon réflexe quand le feu arrive est de bien rester confiné, reprend l'édile. De fermer volets, portes et fenêtres et d'humidifier des linges roulés au sol contre les accès pour faire barrage aux fumées et appeler le 18. Généralement l'incendie n'atteint pas la maison. A Barbentane, 4 maisons ont brûlé. Par rapport à l'ampleur de l'incendie qui s'est déroulé cela reste minime. Les pompiers ont accompli un travail extraordinaire. Ils ont sauvé l'abbaye de Frigolet, les mas qui étaient autour, les Bouisses qui est un quartier de Boulbon. Ce matin j'ai reçu une personne dont la maison a brûlé, elle a tout perdu ! Retrouver une maison va mettre du temps 12 voire 18 mois !»

Vous avez l'impression d'être projeté dans un film de science-fiction
«En même temps je me suis vraiment senti épaulé par les services de la mairie, les élus relate le maire de Barbentane. Vous n'avez pas le droit de vous tromper. Vous vous sentez seul avec votre conscience bien que tous les spécialistes vous donnent des infos. Eux-mêmes doivent diriger leurs troupes, donner leurs ordres et n'ont pas le temps de vous expliquer les choses.»

Tenir jour après jour
«Alors que les membres du Cos et du Sdis changent toutes les 24h, vous vous êtes debout tous les jours et lorsque l'incendie reprend le 18 juillet c'est la grosse frayeur car l'incendie arrive sur le village. Pascal Chauvet s'installe sur la Rebutte, me demande si je suis d'accord pour allumer un contre-feu qui doit étouffer le feu initial. Ça marche. Tout au long de cette épreuve je suis resté concentré parce que je n'avais qu'un seul objectif, sauver des vies, des gens, des quartiers. On est dans l'action. On cherche à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

être efficace. La vie du village dépendait de notre efficacité à tous,» conclut Jean-Christophe Daudet.



Hommage rendu à l'adjudant-chef Martial Morin du poste de secours de Tain l'Hermitage

Hommage à l'adjudant-chef Martial Morin du poste de secours de Tain l'Hermitage.
L'adjudant Martial Morin était membre du service départemental d'incendie et de secours de la Drôme (SDIS 26). Son décès a été annoncé mercredi 27 juillet dans un communiqué des pompiers de la Drôme. L'homme de 54 ans est mort lundi 25 juillet, après plusieurs jours d'hospitalisation en soins intensifs à l'hôpital d'Avignon à la suite d'un malaise pendant son temps de repos, après avoir lutté, le 14 juillet, contre l'incendie de la Montagnette. Il était pompier volontaire depuis 24 ans et père de deux enfants de 30 et 31 ans. Il est décédé d'un malaise cardiaque suite à une inflammation de l'épiglotte. Une cérémonie d'hommage national lui a été rendue, ce jour –vendredi 29 juillet- au parc du Chayla à Tain-l'Hermitage, en fin de matinée, présidée par Claire Cayeux, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales en présence de plus de 300 collègues pompiers et de Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Lutte contre les incendies : le sénateur Blanc veut jouer collectif avec les maires de Vaucluse



Suite au jugement de la cour administrative d'appel de Marseille à propos de la commune de Murs aboutissant à lui laisser la charge des dépenses d'équipement et d'entretien en points d'eau contre l'incendie sur son territoire, le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc a tenu à réagir à cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

jurisprudence défavorable à une meilleure lutte contre les feux de forêts.
« Que la loi puisse être dure ne doit pas, bien au contraire, l'empêcher d'être sage, explique le parlementaire cavare. Lorsque ses conséquences sont aberrantes, il est urgent de la corriger ou de l'adapter, surtout dans un domaine touchant aussi étroitement à la sécurité des personnes et des biens que la lutte contre l'incendie. »
Dans ce cadre, Jean-Baptiste Blanc a donc proposé, aux 151 maires du Vaucluse de co-écrire, avec lui, un amendement sur ce sujet qu'il défendra, au Sénat, à partir du 1er août, à l'occasion du projet de loi de Finances rectificatives pour 2022.


Le sénateur Jean-Baptiste Blanc

Cet amendement prévoit d'instaurer, par un prélèvement sur les recettes de l'État, une dotation de soutien à la défense contre les incendies dans les territoires ruraux. Cette dotation prendrait en charge 75% des dépenses d'équipement en points d'eau contre l'incendie et des dépenses consacrées à leur entretien.
Compte tenu de la diminution du risque de sinistre par feu qu'entraîne mécaniquement l'installation d'un point d'eau, il est proposé que le prélèvement sur les recettes de l'État soit en partie compensé par un prélèvement sur les primes d'assurance collectées au titre de la garantie du risque incendie.
« Je crois à l'intelligence collective et à la démocratie participative lorsqu'elle permet de corriger ou d'adapter la loi aux réalités de notre territoire, insiste le sénateur. Cet amendement est un premier pas… il en appelle d'autres puisque nous travaillons déjà collectivement à un autre amendement sur le risque inondation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le feu de la Montagnette à Barbentane qui a détruit plus 1 440 hectares ces derniers jours. © Sdis 13

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Incendie : 1 000 pompiers pour sauver la Montagnette



Après les deux grands sinistres de 1962 et de juillet 1982, plus d'un quart du massif forestier de la Montagnette a de nouveau été ravagé par le feu. De très importants moyens de lutte contre l'incendie ont dû être engagés pour préserver l'abbaye de Frigolet ainsi que de nombreuses habitations présentes dans ce massif 4 000 ha.

Débuté hier dans l'après-midi, l'incendie qui a ravagé 1 100 hectares de forêt du massif de la Montagnette a été stabilisé, sans être éteint complètement pour autant. Pour cela, il aura fallu mobiliser plus de 1 100 sapeurs-pompiers et 240 véhicules provenant des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard mais aussi de l'Ardèche, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault et du Var alors qu'une partie des soldats du feu de ces départements étaient déjà sollicités afin de venir en renfort pour lutter contre les incendie qui ont aussi détruits plus de 7 500 ha en Gironde.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Vue aérienne de l'incendie d'hier. Le Rhône et à gauche et on devine le village de Boulbon, presque au centre de la photo, légèrement sur la gauche © Sdis 30

Eviter coûte que coûte la reprise du feu

Placé sous le commandement du contrôleur général Grégory Allione, chef de Corps du Sdis 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), les pompiers restent cependant en alerte, notamment en raison d'un risque de reprise lié au vent dont le retour est annoncé aujourd'hui aux alentours de 55km/h. D'ailleurs, dès l'aube les rotations aériennes ont pu reprendre avec la lumière du jour afin d'essayer de noyer l'incendie, qui est en fait divisé en trois feux distincts.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



© Sdis 13

Un train à l'origine du sinistre ?

Hier, alors que le feu avait pris vers 16h15 à plusieurs endroits en bordure de la voie ferrée en raison d'étincelles provenant probablement du passage d'un train, l'incendie s'est très rapidement propagé. Le sinistre a menacé directement l'abbaye de Frigolet située au cœur de ce massif de 4 000 ha s'étendant sur les communes de Barbentane (1 330 ha), Boulbon (1 115 ha), Tarascon (1 090 ha) et Graveson (465 ha).

Après de nombreux efforts, les pompiers ont pu préserver le monastère gothique du XIIe siècle ainsi que plusieurs maisons et écuries disséminées dans le massif. Pour y arriver, les pompiers ont pu bénéficier d'importants moyens aériens (2 Canadair, 3 Dash, 2 avions d'aéro-surveillance Horus13 et 1 hélicoptères bombardier d'eau Puma) qui ont été utilisé hier jusqu'à la tombée de la nuit.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Grâce à la proximité du Rhône, les Canadair ont pu multiplier les rotations (aux moins une vingtaine de passages) afin de sauver notamment l'abbaye de Frigolet.

Pas de victime à déplorer

Au final, il n'y a fort heureusement aucune victime à déplorer (seul un pompier a été incommodé sans gravité par les fumées) même si plusieurs bâtiments ont été sérieusement endommagés (voir photo ci-dessous). Cependant, il a fallu procéder à l'évacuation de plusieurs habitants qui ont été accueilli à salle des fêtes pour la commune de Barbentane, au gymnase du collège pour Tarascon, à la salle Raoul-Bonjean à Graveson et la salle des fêtes à Boulbon.

Le feu a aussi occasionné un important panache de fumée ainsi qu'une pluie de cendres sur l'agglomération d'Avignon. « Cependant aucun risque de propagation ni d'intoxication pour la population, expliquent les secours. Seule une gêne liée aux retombées des cendres peut engendrer des dépôts sans danger sur le mobilier et les biens. »

Coupures d'eau et d'électricité

Autre conséquence, la rupture en approvisionnement en eau potable (les pompiers ayant utilisé les bornes d'incendie toute la nuit) à Barbentane ainsi que des coupures d'électricité par endroit. Les services de la commune organisent actuellement une distribution d'eau potable pour les habitants sur le haut et le bas du village. Il est toutefois recommandé de limiter au maximum sa consommation en eau. Le retour à la normale peut être envisagé au cours de la soirée selon l'utilisation du jour. Pour les lignes électriques, la remise en service est prévue dans l'après-midi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Dégats constatés par la commune de Barbentane. © Commune de Barbentane

Accès, desserte ferroviaire et plaintes contre la Sncf

Par ailleurs, pour rappel certains axes restent coupés à la circulation à savoir : la D570N au niveau de Graveson, la D570 entre Tarascon et Graveson, la D81 entre la D570 et Frigolet, la D77b. Les secours vous invitent à ne pas vous rendre sur place afin de laisser l'accès libre aux véhicules d'intervention (voir carte ci-dessous).

Côté desserte Sncf, l'incendie a provoqué des dommages aux installations ferroviaires. La circulation ne pourra pas reprendre aujourd'hui sur les axes Avignon Miramas et Avignon Nîmes. Les trains prévus de circuler sur ces axes sont détournés via Cavaillon en ce qui concerne l'axe Avignon – Miramas et via la Rive Droite en ce qui concerne l'axe Avignon – Nîmes et des cars sont mis en circulation entre Miramas et Avignon.

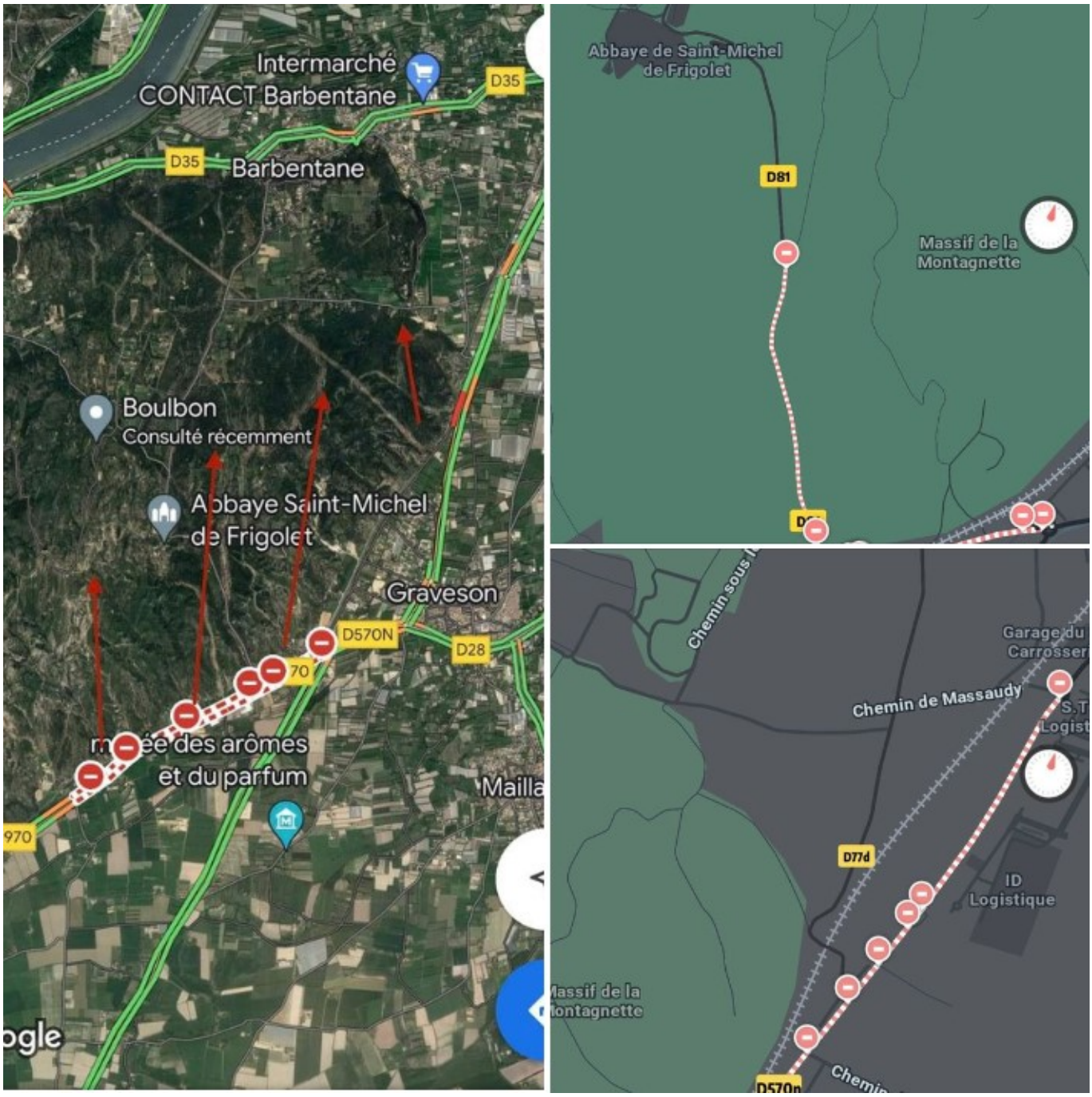
En parallèle, les maires des communes impactées viennent de faire savoir qu'ils envisageaient de porter plainte contre la Sncf pour « faute humaine liée au contrôle technique du train ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Fonds spécial régional et cellule d'appui de la CCI du Pays d'Arles

Enfin Renaud Muselier, président du Conseil régional vient d'annoncer que « face aux dégâts de l'incendie, pour la reconstruction, le reboisement et l'investissement d'adaptation au réchauffement climatique, j'ai décidé d'activer le fonds régional spécial pour les communes de Barbentane, Graveson, Boulbon et Tarascon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Dans le même temps, la CCI du Pays d'Arles a activé sa cellule 'Appui aux Entreprises' pour accompagner les entreprises impactées par l'incendie :

- Contact Commerçants : 04 90 99 08 12
- Industries : 04 90 99 08 10
- Mail : celluleappui@arles.cci.fr

1 930 ha déjà détruits en 1982

Principal espace naturel de loisirs du bassin de vie d'Avignon, le massif de la montagnette accueille plus de 300 000 visiteurs chaque année. A ce titre, il est fortement soumis aux aléas concernant le risque incendie.

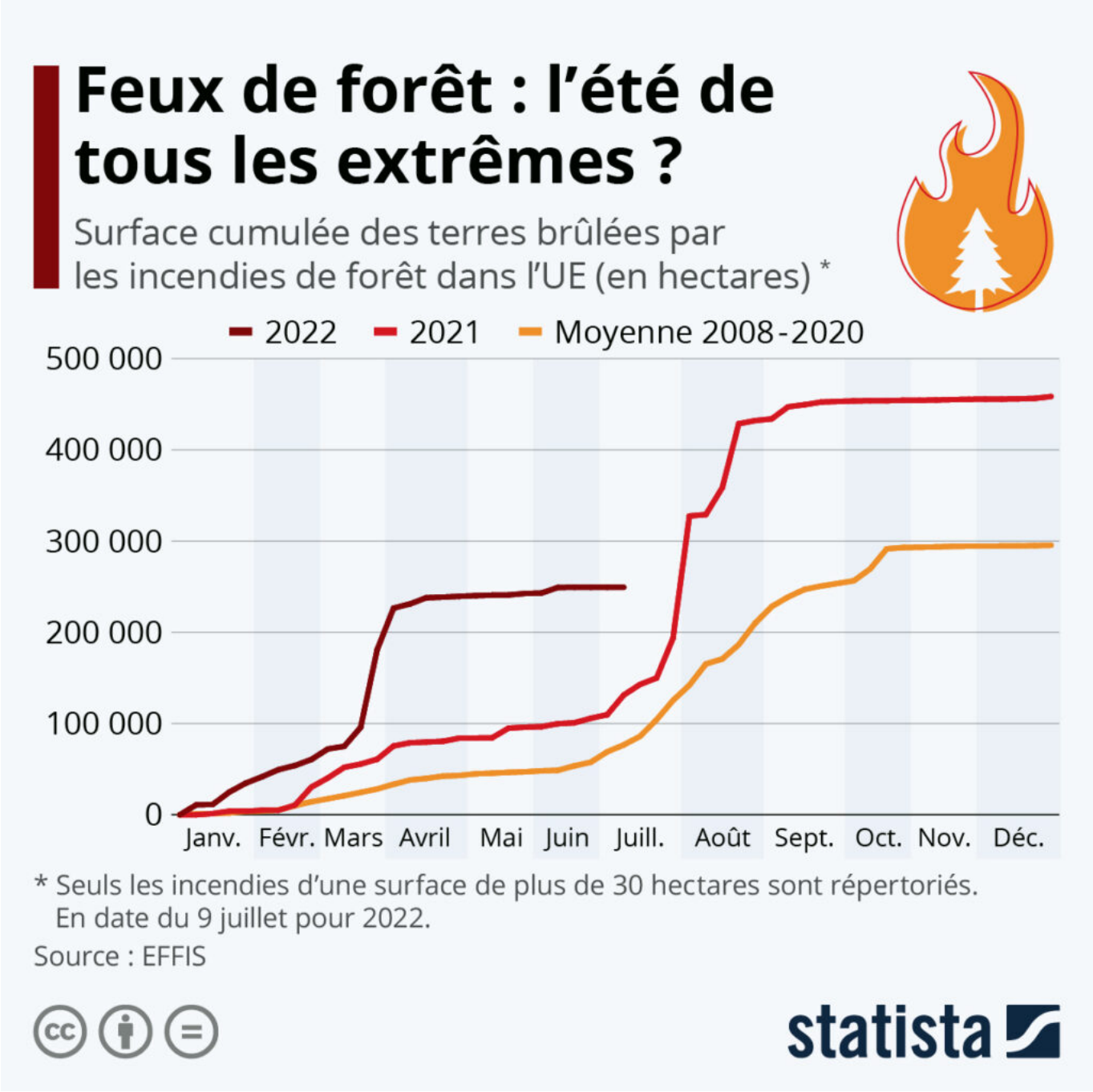
En 1829, le massif est recouvert de chênes Kermès et de broussailles. A cette époque, tous les fonds de vallons ainsi que certains versants aménagés en terrasses sont cultivés (oliviers, amandiers), le surplus est parcouru par les troupeaux. D'importants efforts de reboisement seront entrepris par l'administration des Eaux et Forêts entre 1864 et 1913. Ces boisements ont malheureusement été détruits en grandes parties par les feux de 1962 et de juillet 1982. Ce dernier incendie, parti du territoire communal de Barbentane, avait détruit une superficie de 1 930 ha.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Feux de forêt : 2022, l'été de tous les extrêmes ?



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Nous ne sommes que mi-juillet mais le constat est déjà clair : l'année 2022 s'annonce brûlante pour l'Europe en matière d'incendies de forêt. Comme le mettent en avant les données du Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), la saison en cours est déjà exceptionnellement précoce, avec environ 250 000 hectares détruits par les flammes dans l'UE du 1er janvier au 9 juillet. Cette superficie de terres brûlées est environ trois fois plus importante que la moyenne mesurée à la même date entre 2008 et 2020.

Pour le moment, ce constat concerne principalement la France et l'Espagne, qui représentent ensemble autour de 40 % des terres parties en fumée dans l'UE au cours des six premiers mois de l'année. Début juillet, la surface cumulée de forêts détruites dans ces deux pays était déjà quatre fois plus élevée que la moyenne de référence sur la période 2008-2020. Comme le suggèrent les données de notre graphique, le risque d'incendie est malheureusement amené à s'aggraver dans les prochaines semaines en Europe, la saison des feux de forêt atteignant généralement son point culminant fin juillet/début août.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Risque incendie et canicule : appel à la plus grande vigilance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



La situation météorologique devient de plus en plus critique vis-à-vis des risques d'incendies et de la canicule dans le département. De nombreux départs de feu sont à craindre. Face à cette situation, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, appelle à la plus grande vigilance.

La situation météorologique, avec l'absence de pluies au printemps, les fortes chaleurs et le vent, devient de plus en plus critique vis-à-vis des risques d'incendies. De nombreux départs de feu, pouvant se propager en forêt, sont à craindre.
Face à cette situation, les services de l'Etat, le service départemental d'incendie et de secours et les comités communaux feux de forêt se mobilisent pour mettre en place des mesures préventives. Outre ces mesures mises en place par les pouvoirs publics, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, rappelle que « chaque citoyen concourt par son comportement individuel à la sécurité et à la réduction des risques ».

Les mesures de prudence suivantes sont donc de mise : limiter ses activités en forêt durant les après-midi ; réaliser les travaux dans les massifs et à leur proximité, uniquement les matins ; renforcer les capacités d'extinction, pour les entreprises ou les particuliers qui doivent réaliser des travaux proches des massifs boisés ; respecter les interdictions de fumer ou d'apporter du feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci.
Il est nécessaire que chacun soit particulièrement attentif durant les prochains jours alors qu'un épisode

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

caniculaire touche le territoire et vient accentuer les risques.

Alerte canicule !
Face à la montée précoce des températures, le préfet de Vaucluse rappelle également qu' « il appartient à chacune et à chacun d'être vigilants face à ces conditions météorologiques extrêmes. L'apparition des effets sanitaires liés à la chaleur ne se limite pas aux phénomènes extrêmes. Ils se manifestent en première instance chez certaines populations, plus vulnérables à la chaleur ».
Il s'agit des personnes fragiles comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants de moins de six ans… et des populations surexposées du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur comportement ou de l'environnement.
En cas de fortes chaleurs, il convient d'appliquer les recommandations suivantes : boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif, manger normalement et limiter sa consommation d'alcool. Pour les personnes âgées, il est conseillé de boire à minima 1,5 L d'eau par jour. Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour. Maintenir son logement frais. Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais. Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et pratiquer une activité physique. Donner régulièrement des nouvelles à ses proches et si nécessaire, demander de l'aide.
En cas d'urgence, contactez le 15.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur les sites internet : www.sante.gouv.fr / www.paca.ars.sante.fr / www.santepubliquefrance.fr

J.R.

Feu du Graveyron : un comité technique voit le jour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Suite à la visite du Préfet de Vaucluse, se tenait ce mercredi 8 septembre le premier comité technique « d'après feu » qui a ravagé près de 240 hectares entre Dentelles et Graveyron.

Les maires des communes concernés, accompagnés par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, ont réaffirmé leur solidarité avec les propriétaires touchés. L'Etat, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil départemental de Vaucluse ont également confirmé leur soutien face aux besoins de mener des travaux d'urgence et de préparer la reconstruction de ce massif.

L'expertise forestières (ONF, CNPF, DDT) est mobilisée pour agir rapidement, tout en s'assurant de préserver à la fois les intérêts des propriétaires ainsi que ce qui fait la beauté de ces lieux. Mandat a été donné au Parc naturel régional du Mont-Ventoux de s'engager dans ce travail de planification avec pour rôle de : coordonner l'action des institutions, établir un bilan des dispositifs et aides possibles (Région Sud, Conseil départemental de Vaucluse, État, ...), étudier les opportunités de reboisement, favoriser les démarches scientifique. « Le monde agricole, vignerons et oléiculteurs également affectés par cet incendie, n'est pas oublié avec les dispositifs d'intervention qui seront présents », précise le comité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Crédit photo : Parc naturel régional du Ventoux



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Crédit photo : Parc naturel régional du Ventoux

L.M.

La ministre de la Transition écologique à Saint-Hippolyte-le-Graveyron



Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique s'est rendue le 26 août à Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Objectif ? Une rencontre sur le terrain avec Didier François, sous-préfet de Carpentras et les services de l'État mobilisés dans la lutte contre l'incendie qui a ravagé près de 260 hectares entre le mardi 17 août et le jeudi 19 août.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L’occasion également de faire le point sur l’étendue des dégâts occasionnés par cet incendie sur les parcelles cultivées et le milieu naturel. La ministre La Ministre a échangé avec les élus et également avec les sapeurs-pompiers mobilisés pendant plusieurs jours sur le terrain lors du sinistre.

« Elle a pu ressentir la vive émotion qui transpire encore dans les propos du maire de Saint-Hippolyte, André Aiello, lorsqu’il évoque rétrospectivement la nuit du début de l’incendie. Les maires des communes limitrophes (Caromb, Saint-Pierre de Vassols, Modène) ont fait l’objet de vifs remerciements pour leur mobilisation dans l’important réseau de solidarité et d’aide aux sinistrés. Jacqueline Bouyac, Présidente du Parc a fait valoir l’importance des actions de prévention déployées par le Parc par la présence tout l’été de l’équipe des Ecogardes financée par la Région Sud. Elle a indiqué que, comme pour le feu de Faucon en août 2020, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux s’impliquera dans la mobilisation des acteurs et personnes sinistrées pour gérer l’après-feu. Une réunion de calage des institutions est en cours de préparation en partenariat avec la Région Sud et sa Vice-Présidente Bénédicte Martin, en charge de l’Agriculture », détaille la communication du Parc naturel régional du Mont Ventoux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Crédit: Préfecture Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Crédit: Préfecture Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Crédit: Préfecture Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Crédit: Adrien Morenas

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !